

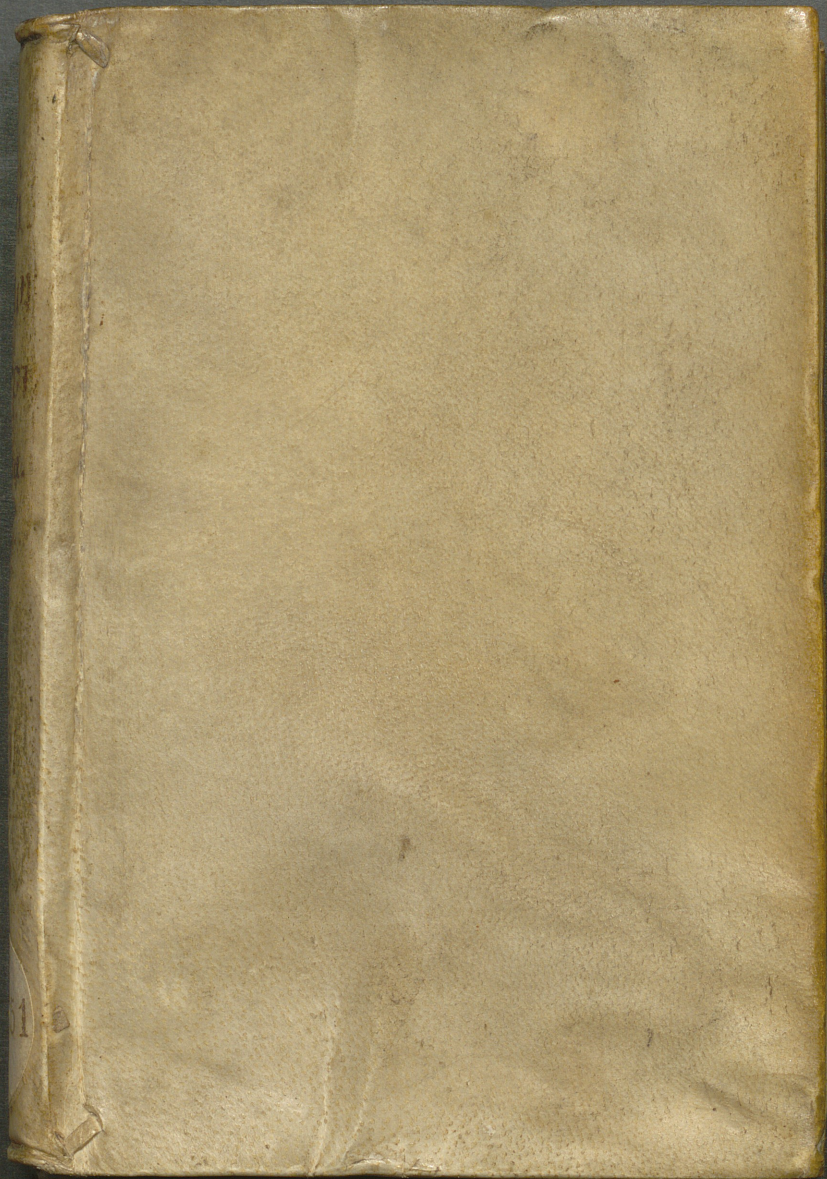
Vieri

Matth

Sp. Tot

Varia

27451



№ 20511

L'APOLOGIE ²⁰⁷

DE SOCRA-

TES,

*

*Escrite premierement en Grec par
Plato, & de nouueau traduitte
en Francois.*



VIRTUTE DVCE,



COMITE FORTVNA.

A LYON,
PAR SEBASTIEN GRYPH.
M. D. XLIX.

.52

Herould 1574

L'APPOLOGIE

DE SOCRATE

T. II.

*

AVERTISSEMENT.

Le lecteur soyt auerty que ces deux marques [] sont mises par le translateur, pour distinguer ce qui est aiousté par dessus le Græc: pour supplier le deffaut qui eust esté au langage François. lequel (comme tout autre) ne peut parfaitement correspondre à celuy des autres nations.

ANVTROT EPI



ALZALS DAC

A LYON.
PAR SEBASTIEN GRYPH.
M. D. C. L. I. X.

2

Francois Hotman, au
SEIGNEVR GVILLAV-
ME TRYE, SON BON
FRERE ET SINGV-
LIER AMY.

*



MONSIEVR, ie vous enuoye la
traduction de l' Apologie de So-
crates, laquelle des long temps ie
vous auois promise. vous sauez à
combien plus ardu & difficile estude sont de-
diez mes labeurs. non pourtant voz vertus &
bons partys, lesquelz seulz (comme dit Pla-
to) font aymer & tenir chere la personne
qui les possede, ioint aussi l'affection de vous à
moy, m'ont tant rendu vostre, que pour seruir
en telles choses au plaisir & contentement de
vostre esprit, il n'est rien si recommandé qui
ne se laisse pour vn temps. Au reste ce peu
du mien labeur, qui n'a esté, à vray dire, q̄
vne rongneure des plus hautes estudes, est de

4
prys tant petit, ou riens du tout, que ie ne puis
vous accorder qu'il soit mis en lumiere : espe-
rant par cy apres rencontrer occasion trop
meilleure, de publier amplemēt la perfection
de nostre amitiē. Toutesfois si vostre plaisir
est de le faire voir à plusieurs, comme bien le
sujet & matiere le meritent, vous en pourrez
laisser faire au seigneur Gryphius, homme do-
cte & excellent en son art. Sur quoy monsieur
& frere tresaymé ie me recōmanderay hum-
blement à vostre bonne grace : priant Dieu,
que par la sienne, il vous conserue &
maintienne à tousiours-mais.

De Venize ce douzieme

d' Aoust

M. D. XLVIII.

L' A P O L O G I E
D E S O C R A -

T E S ,

*

*Escritte premierement en Græc par
Plato, & de nouueau traduite
en Francois.*



E ne say pas, Hommes Athe-
niens, de quelle sorte mes accu-
sateurs vous ont rendu affectez:
certes de ma part les oyant peu
sen faloyt que ie ne m'oubliasse
moymesmes: tant ilz parloient
auecq' grande persuasion. combien que pour le fai-
re court, ilz n'ayēt dit vn seul mot de verité. Mais
entre plusieurs autres choses qu'ilz ont ainsi auan-
cées il en y a vne principalement, dont ie me suis
esmerueillé. cest, en ce qu'ilz disoient, qu'il vous fa-
loyt donner de garde destre deceuz & abusez par
moy, comme par homme fort eloquent. car n'ha-
uoir nulle honte [d'affirmer vne chose] laquelle
de fait ie montrerois sur le champ estre fausse, &
menfongere, en tant que lon me verra ne pouuant
nullement parler, cela me semble pardessus toutes
A 3 choses

choses impudent. sinon que parauanture ilz appellassent eloquent, celuy qui dit verité. car s'ilz l'entendent ainsi, ie confesseray bien que ie suys rethoricien, mais non pas à leur mode. car eux (comme ie disoys) n'ont rien dit que bourdes, & mensonge: mais de ma part, vous n'orrez que toute verité. Car ie prends Dieu en tefmoin (hommes Atheniens) que vous n'orrez paroles ny enrichies ny gorgiasées, comme les leurs, de verbes & de noms: ains des propos impræmeditez, tissus de telles paroles comme elles se rencontreront à l'auanture. car ie suys assuré que ce que ie dy, est iuste, & æquitable. & hardyment que nul d'entre vous ne s'attende à [ouyr] autre chose. autrement certes (hommes) il ne seroyt gueres bien feant ne conuenable à ceste age mienne, que ie m'en vinssé icy à vous, comme vn ieune garson s'amufant à mignarder & exorner ses paroles. qui plus est, ie vous supplie affectueusement (hommes Atheniens) & vous requiers, que si vous m'oyez: respondre & purger de toute telle façon que i'hay coutume de parler es places publiques, & entre les changeurs & argentiers, là ou plusieurs d'entre vous m'ont ouy, & en autres lieux: vous ne vous en esmerueillez, ny ne vous faschez pour cela. car ainsi en est il à la verité: voicy la premiere fois que i'entray onques en iugement: & si hay plus de soixante & dix ans sur la teste. Et c'est pourquoy ie suys en ce stile & maniere de parler, estranger & nouueau: sans hauoyr au-

eun vsage ny experience. Tout ainsi donq' que si
 i'estoys vn estrangier nouveau venu, vous me par-
 donneriez assurément, si ie parloys en ma naïue
 langue & vsance, en laquelle i'auroys esté nourry:
 aussi maintenant ie vous requiers d'une chose, la-
 quelle est iuste & æquitable comme il me semble.
 c'est, que vous n'ayez nul egard à la maniere de
 parler. car peut estre y aura il quelque chose qui
 rien ne vaudra: peut estre aussi quelque chose qui
 vaudra. mais que vous ayez seulement egard, &
 n'ayez l'esprit attentif qu'à cecy: à fauoir si ie par-
 le raisonablement ou non. car cestuy est le deuoir
 du iuge: & celuy de l'orateur, est de dire verité. Or
 (hommes Atheniens) c'est raison que ie responde
 premieremēt au premieres charges & accusations,
 qui ont esté faussement intentées contre moy: &
 à mes premiers accusateurs: & puis consequem-
 ment au dernieres, & au derniers. car il y a entour
 vous plusieurs de mes accusateurs, & y a ia fort
 long temps: & si ilz ne disent vn seul mot de ve-
 rité. lesquelz ie crains & redoutte dauantage, que
 non pas les adherens d'Anytus: qui aussi sont de
 leur costé fort eloquens. mais (hommes) encores
 sont ceux là plus eloquens, lesquelz en ont preoc-
 cupé aucuns de vous, des leur ieunesse: me char-
 geans faussement, & vous persuadens, qu'il y a vn
 quidam Socrates, homme sauant & philosophe,
 qui se fonde sur l'astrologie & sur les nues: & s'en-
 quiert des choses qui sont pardessus terre: & qui

L' A P O L O G I E

d'une mauuaise cause fait vne bonne. Ceux cy (hommes Atheniens) qui ont de moy semé vn tel bruit, sont bien mes plus fortes parties, & lesquelz me donnent plus d'affaires. Car ceux qui oyent ainsi dire, ont opinion, que ceux qui s'estudient à telles choses, ne croient point qu'il soyt de Dieux. dauantage le nombre est grant de telz accusateurs: & y a ia long temps qu'ilz ne cessent de parler à mon defauantage. & qui plus est, ilz vous en ont parlé en lage, en laquelle il estoit le plus aysé de vous faire tout accroyre: estant encores vne partie de vous ou enfans, ou bien, ieunes garçons sans aucune experience, & parloient contre vne cause de ferte, & en laquelle personne ne leur respondoit. Mais ce qui plus est hors les termes de raison, c'est par ce qu'il ne fut onques possible ne de fauoyr, ne de déclarer les noms d'eux: sinon qu'il en y a l'un qui est vn cōposeur de Comœdies. Or tant qu'ilz sont de ceux qui partie par pique & par enuie, partie par detraction & calumnie vous ont persuadé, & de ceux aussi qui eux mesmes estans persuadé, & ainsi le croians, ont persuadé les autres, ilz sont tous fort mal aysez à hauoyr. & n'est possible de les faire icy venir en ieu: ny d'en confuter vn seul. mais il est force en me defendant à lesgarée, de combattre quasi comme en tenebres: & faire des conclusions & remonstrances ou personne ne respond. Considerez donques aussi vous de vostre part, que mes accusateurs (ainsi comme i'hay

desia

desia dit) sont de deux sortes. les vns qui m'ont accusé depuis peu de temps en ça : les autres des long temps : telz comme ie les hay maintenant descrits. & estimez que i'hay premierement à respondre à eux : car ausi les auez vous ourys accuser les premiers, & beaucoup plus que les derniers. Auant donques. il me faut descharger (hommes Atheniens) & me parforcer de vous effacer en si peu de temps ceste calumnie, de laquelle lon vous a abreue des si long temps. Mon desyr donq' seroit que cela se feist celle forte. mais supposé que le meilleur, & plus expedient ce fust, tant pour vous, que pour moy qu'ainsi ie respondisse. combien que (à mon auis) il y aura fort affaire. ny ne suy pas fort ignorant quel il est. toutesfois qu'il en auïene ainsi qu'il plaira à Dieu: si faut il obtemperer à la loy, & respondre. Auifons donq' des le fin commencement, quelle est l'accusation, dont ceste calumnie s'est engendrée contre moy : & sur laquelle Melytus se confiant a intenté ceste accusation. Or ça, que disent mes calumniateurs par leur calumnies? il faut voyr, comme s'ilz accusoient icy presentement, quelle est la forme & teneur de l'accusation, en laquelle ilz ont iuré de ne commettre aucune calumnie : & requierent que i'en fasse autant de mon costé. S O C R A T E S fait iniquement, & se mesle de trop de choses, s'enquerant de ce qui est rant par dessous terre, que par dessus les nues : & fait d'une meschante cause vne bonne. & si ensei-

gne les autres en cela. Voylà quelle ell' est. autant en veistes vous en la Comœdie d'Aristophanes. asauoyr, vn quidam Socrates, qui est la promené de toutes sortes: qui se vante de voltiger parmy les nues: & mille autres telles fadeuses. Certes en tout cela ie ne cognoys (ny peu ny prou) chose que ce soyt. non pas que i'en parle comme pour vituperer ceste science, s'il s'en trouuoyt aucun, qui fust docte & bien versé en icelle: ny aussi pour eschapper par ce moien les accusations de Melytus. mais par ce que en ma consciëce (hommes Atheniens) ie ny entëds, ne ny cognoys rien du tout. Et qu'ainfi soyt, i'en prend vne grande partie de vous à tefmoins. & vous prie de vous en auertir l'vn l'autre: & en parler autant que vous estes, qui m'auetz autresfois ouy tenir propos. car il en est beaucoup de telz entre vous. Dittes le donq' les vns aux autres: si iamais aucun d'entre vous ma ouy ny peu, ny prou, deuifer de telles choses. & par ainfi vous cognoistrez, que tout autant suys ie coupable des autres choses, que plusieurs vont semans de moy. certainement il n'en est rien du tout. & dauantage si vous ouyistes onques dire, que i'entreprene d'enseigner autruy, & par ce moien que ie pratique quelque argent. cela n'est non plus vray. combien que si vn homme ha le moien d'enseigner. & endiscipliner les autres, cela ne me semble que beau & honeste. comme pour exemple, Gorgias Leontin, Prodicus Chius, & Hippias Elæus. car (hommes)

il ny

il ny a pie
en quelq
nes gens
college d
qu'il leur
ges, ilz fa
& encores
vn autre h
rius de la
mellant d
a le plus
les autres,
l'interrog
luy dy ie
poulaime
nous auio
deroyt be
royt ou q
reut. & m
auetz vous
pour gouue
celle discip
opinion qu
vous auetz
non? Ouy
ou dont el
(dit il) cest
nes. & mo
ainfi estoit

il n'y a piece d'eux, qu'il n'hait bien le moien allant en quelque ville que ce soyt, de persuader aux ieunes gens (aux quelz il seroit loysible, d'estre en tel college de leur citoyens qu'ilz voudroient, sans qu'il leur contaft rien) que quittans là leur colleges, ilz faioingnent à eux, en païant de bon argēt: & encores bien grant mercy. Il y a semblablemēt vn autre homme sauant en ceste ville, nommé Parius: de la venue duquel ie me suys fort esiouy. Car m'estant dauanture abordé à vn personaige, lequel a le plus despendu entour les Sophistes que tous les autres, (i'entends Callias filz d'Hipponicus) ie l'interroguay. car il a deux enfans. Or ça Callias (ce luy dy ie) si vos deux enfans estoient deux ieunes poulains, ou bien deux beaux petis bouuillons, nous aurions vn gouverneur à gaiges, qui les renderoyt beaux & bons selon leur qualité. or ce seroyt ou quelque escuier, ou bien quelque laboureur. & maintenant qu'ilz sont hommes, lequel auez vous auisé en vous mesmes de leur donner pour gouverneur? & qui est ce qui se cognoit en ceste discipline de police & humanité? car i'ay bien opinion que vous y aiez eu quelqu'egard, veu que vous auez des enfans. en y a il, ce dy ie, aucun ou non? Ouy vrayement, dit il. Et qui est il, ce dy ie, ou dont est il? & à quel pris montre il? Socrates (dit il) cest Euenus Parius: [au pris] de cinq mines. & moy de reputer Euenus bien heureux: si ainsi estoit à la verité, qu'il eut cest' industrie, & en-

seign

seignast si diligemment. car aussi de ma part feroie fort le braue & l'arrogant, & estimeroyz grandement de ma personne, si i'en fauoyz autant. mais assurement, hommes Atheniens, ie n'y cognoys rien du tout. peut estre donq' que quelquun me demandera, Quel est donq' ton estat, Socrates? & dont est ce que sont engendrées ces calumnies contre toy? car si tu ne faisois quelque chose d'eminent & apparent par dessus les autres, iamais la renommee de toy n'eut peu aquerir vn tel bruit. car dont viēt tant de bruit, sinon que tu aies fait quelque chose d'autre sorte que plusieurs autres? Dy le nous donques: affin que nous aussi n'affermions rien de toy temerairement. Celuy qui ainsi parleroyt, mesembleroyt à bon droit ainsi parler. & partant ie me parforceray de vous faire entēdre, tant ce qui ma imposé ce furnom, que engēdré ceste calumnie. Entēdez donq': encores q̄ parauāture semblera il à d'aucuns de vous q̄ ie me gaudisse. mais sachez, & vous assurez q̄ ie vous en diray toute la verité. Car (hōmes Atheniēs) ce nom ne ma esté donné à autre cause. sinon pour raison de quelque fauoyr. mais quel fauoyr? celuy peut estre, qui est commun entre les hommes. & de fait à dire vray, aussi semblé ie y estre fauant. mais ceux desquelz n'a guere ie parlois, sont peut estre sages en quelque plus grant fauoyr, que celuy des hommes. si ce n'est ce fauoyr là, ie n'hay que respondre. car certainement ie n'hay pas le fauoyr de ceux cy. & ce-

Icy est suiue
la traduction
de M. Ficin.

luy

luy qui le dit, il ment: & le dit pour me calumnier. Or qu'il ne vous fasche point (hommes Atheniëns) si ie vous semble dire quelque grande chose. car la parolë que ie diray ne fera pas mienne. mais ie vous allegueray vn diseur, qui sera digne d'estre creu, car ie vous produiray à tesmoin le Dieu qui est en Delphes. sil y a [en moy] quelque fauoyr, ou quel il est. Vous auez autresfois cogneu Cherephon. il a esté mon familier & compaignon des mon ieune age. il fut aussi de la compaignie de vostre peuple, & s'en fuyt avecq' vous: & depuis il retourna avec vous. Or vous sauez quel estoit Cherephon: & comme il fut vif & vehement en tout ce qu'il entreprenoyt. Luy doncques estant vn iour allé en Delphes, s'enhardit de demander vn oracle. Ne prenez point à desplaisir ce que ie diray, hommes. Il demanda s'il en estoit aucun plus sage, ou plus sauant que moy. Pythia respondit, qu'il ne s'en trouuoit point. De cecy son frere vous portera tesmoinage, par ce que luy est decedé. maintenant auisez à quelle fin ie vous fay ce discours. car ie vous feray voyr, dont est yssue ceste calumnie contre moy. Aiant entendu cela, ie vois penser ainsi en moymesmes. Mais qu'est ce que Dieu dit? & qu'est ce qu'il signifie? car ie recognoys, qu'en mon endroit il n'y a ny peu ny prou de fauoyr, ny de sagesse: qu'est ce doncq' qu'il dit, quant il afferme que ie suy plus sauant que tous hommes du monde? car il n'est pas menteur: aussi

ne

ne luy est il pas permis. & fus ainsi par long espace de temps en doute, & en perplexité de ce qu'il auoyt dit. En la fin à grande difficulté, ie trouuay à ceste question telle yssue. Te m'aborday à l'vn de ceux, qui hont reputations d'estre sauans: esperant que si par quelque bout ie pouuoys conuaincre l'oracle, c'estoyt par ce moien principalement: & luy monstrier que c'estoyt ce personage, qui estoyt à præsérer à moy en fauoyr, & erudition: & non pas, comme il auoyt dit, moy à luy. L'ayant donques examiné: or n'hay ie point besoin de declairer son nom, toutesfois c'estoyt quelqu'un des gens de police. tant y a que l'ayant sondé, & mis bien auant en propos, voicy hommes Atheniens, comme ie m'en suys resolu. Il ma semblé homme réputé sage & sauant par beaucoup d'autres perones, mais singulierement par luy mesmes: & non pourtant ne l'estre aucunement. sur cela ie meitz peine de luy donner à cognoistre, que bien se cuydoit il estre sage: mais que à la verite il ne l'estoit point. au moien de quoy i'encouru la male grace & de luy & de plusieurs autres, qui estoient là presens. Retournant donques à penser en moy mesmes, ie syllogisay & conclu, que. i'estoys plus sage & plus sauant que nestoyt celuy là. car lon voyt bien, que nous ne sauons ny l'vn ny lautre chose qui soyt, que belle que bonne. mais luy cuide fauoyr quelque chose, ou il ne fait rien. & moy comme ie ne fay riens, aussi n'hay ie pas opinion de rien fauoyr.

Il sem

Il semble doncq' que ie soys de ce peu de different plus sage & plus sauant que luy, dautant que ce que ie ne say point, aussi ne le cuidé ie pas sauoir. Apres cela, ie m'en allay à vn autre d'entre ceux, qui encores sont tenus & repütez plus sauans que celuy là. mais tout autant m'en sembla il. & par ainsi j'aquis l'inimitié & malueillance tant de luy, que de plusieurs autres. En apres doneq' ie m'en alloys ainsi de là en auant, & voioye tresbien que lon ne sen contentoyt point, ains le prenoyt on à desplaisir. pour raison de quoy, j'estoys tousiours en doute & en crainte d'encourir quelques inimitiez: mais non pourtant, si ne sembloyt il que l'oracle de Dieu, deut bien estre preferé à autres choses: & que ie deusse aller m'informant & m'enquerant du sens de l'oracle, entre toutes personnes qui estoient en estime, & reputation de sauoyr quelque chose. Et par mon serment, hōmes Atheniens, (car aussi bien vous faut il dire la verité) si ie ne m'en suis ainsi resolu en moymesme. Il ma esté auis apres m'estre bien enquis du sens de l'oracle, que ceux qui sont en plus grande reputation & estime, peu s'en faut qu'ilz n'haiet disette de sens commun. Mais les autres qui semblent viles contemptibles, sont gens de plus grande equalité, quant est d'hauoyr quelque erudition. Or faut il vous discourir mes traueses & voiajes: & comment iay eu de la peine & du traual, pour vne opinion par moy conceuë, que l'oracle fut irreprehensible

Carmes es-
critz en l'hon-
neur de Bac-
chus.

sible. car apres les gens de police ie m'en alloys aux Poëtes, aux cōposeurs de Tragedies, & de Dithyrambes, & aux autres: comme m'attendant de me trouuer icy de fait plus rude, & plus grosier qu'ilz n'estoient. Prenant donques & lisant de leur poësies celles qui plus me sembloiēt labourées par eux, ie taschoys de comprendre & entendre ce qu'ilz disoyent: en intention d'en tirer quelque proufit & erudition. mais i'hay honte (hōmes Atheniens) de vous en dire la verité. toutesfois si la vous faut il dire. certes (pour le faire court) quasi tous hommes traitteroyent & deuiseroient trop mieux sur le champ, & sans y auoir pourpensé, des mesmes choses dont ilz ont escrit [à loysir] leur poësies. Iay doncques en ce peu de temps cogneu de rechef quant à ce que touche les Poëtes, que ce qu'ilz font, ilz ne font point d'vne erudition & fauoyr, ains de quelque naturel: espris & inspirez d'vne fureur, comme ceux qui prophetisent & rendent les oracles. car telles gens disent des choses beaucoup, & de fort belles. mais ilz n'entendent rien en ce qu'ilz dient. Il ma semblé qu'ainsi en auient il aux Poëtes. ensemble i'ay aperceu que à cause de la poësie, ilz se tenoient es autres choses pour les plus sauans de ce monde: en quoy ilz ne l'estoient aucunement. Je ne party doncq' de là, avec toute telle opinion d'eux, comme de gens de police. En la fin ie m'en allay vers les maneueurs & artisans. car ie recognoisoys tresbien en moymesmes, que
(à brief

à brief parler) ie n'y entendoys rien du tout. Or fauoyz ie biē ce que ausi ie trouuay par effet : qu'ilz fauoient des choses beaucoup, & bien singulieres. & en cela ie ne fus ny deceu ny abusé : mais ilz fauoient ce que point ie ne fauoyz. & pour ceste consideration estoient ilz plus sages, & plus sauans que non pas moy. toutesfois (hommes Atheniens) ilz m'ont semblé entachez du mesme vice dont les Poētes l'estoient. car des bons ouuriers, soubz vmbre que bien ilz besongnoient de leur mestier, vn chacun s'est presumé & cuidé estre sauant & entendu en autres plus grandes choses: si, que ce vice là couuroit & obscurcissoit toute leur science. tellement que ie me suis demandé à moy mesmes, comme à vn oracle, lequel i'auroys plus des deux: assauoir, estre ainsi comme ie suis, sans estre sauant: selon leur sauoir, ny sans estre ignorant de mon ignorance: ou hauoyz tous les deux, que ceux là hont. I'ay donques respondu & à moy & à l'oracle, qu'il me vaut trop mieux demourer & estre tel que ie suis. Ceste inquisition donques (hommes Atheniens) ma suscitē plusieurs inimitiez & malueillances: voyre tresdifficiles & tresgriefues de sorte que plusieurs calunnies en sont ensuiuiues. Quant est de ce nom, & de ce que lon m'appelle sauant, c'est, par ce que vn chacun de ceux qui s'y trouvent, ha opinion que ie soys sauant & entendu en ce, en quoy ie reprend & controuille vn autre. mais il semble (hommes Atheniens) que à vray

dire, c'est Dieu qui est sauant. & que par cest oracle il denonce, que la sapiëce humaine ne doit estre que peu, ou rien du tout estimée. & en nommant Socrates, il semble vser de mon nom comme en me propofant pour exemple: comme s'il disoit, Celuy d'entre vous (hommes) est le plus sauant qui, comme fait Socrates, recognoist que en matiere de sauoir, à la verité il ne doit estre rien estimé. Te vois donques encores à present m'en informât & m'enquerant [de l'intelligence] de l'oracle, tant des bourgeois, que des estrangiers: quant il en est aucun que ie repute estre sauant. & quant il me semble ne le point estre, pour complaire & seruir à Dieu en maintenant son oracle, ie monstre euidemment comme il n'est pas sauant. tellement que pour raison de ceste occupation, il ne me reste aucun loysir de faire chose, qui vaille le parler: soyt des negoces & affaires publiques, ou bien des miennes propres. ains suis descheu en extreme pauureté, pour vaquer au seruice de Dieu. D'autre part les enfans des meilleures maisons, & qui sont les plus de loysir, se mettans de leur bon gré à me suiure, prennent plaisir d'en ouir vesperiser quelques vns. si que souuentefois ilz s'estudient à m'imiter: & puis ilz se mettent apres à en examiner d'autres. Or pensé ie qu'ilz en rencontrent vn grant nombre de ceux, lesquelz cuidans bien fauoyr quelque chose, ilz ne fauent ou que bien peu, ou rien du tout. Sur cela ceux qui se sentent par eux conuain-

cus

cus se despitent, & irritent contre moy, & non contre eux. & vont disans qu'il y a vn quidam Socrates, meschant & maudit de Dieu, qui gaste & corrompt la ieunesse. Que si quelquun leur demande, En quoy faisant? ou, En quoy enseignant? ilz n'hont ny ne sauēt que respondre. mais à fin qu'ilz ne semblent n'en pouuoyr fortir, ilz alleguent ce qu'on dit coustumierement de ceux qui s'addonnent à philosophie. cest [qu'il s'enquiert de ce qui est] par dessus les nues, & au dessous de la terre: & qu'il ne croyt point qu'il soyt de Dieux: & dauantage qu'il fait d'vne meschante cause vne bonne. Et de fait à mon auis, aussi ne voudroient ilz pas confesser verité. assauoyr, qu'ilz ont esté ouuertement & manifestement declairez ne faire que mine, & beau semblant de sauoyr quelque chose, ou ilz ne fauent rien du tout. Voylà donques comme gens couuoiteux de gloire, ardans en entreprises, en grant nombre, & par complot, au reste parlans de moy auec persuasion ont rempli vos aureilles de calumnies: brafsées & machinées de long temps, & de toute l'affection de leur couraige. D'entre ceux là se sont fuscitez Melytus, Anytus, & Lycon. Quant est de Melytus, ie luy suis ennemy pour le regard des Poëtes. à Anytus pour le regard des Artisans, & gens de police. à Lycon à cause des Rheteurs. parquoy, comme ie disois au commencement, ce me seroyt de merueilles, si ie pouuois en si peu de temps effacer & arracher de

vous ceste calumnie, si fort & si viuement enracinée. & voylà (hommes Atheniens) ainsi comme il en va à la verité: sans vous en rien desguiser ny omettre, petit ou grant que ce soit. combien que ie cognoisse à peu pres, qu'encores en sont ilz indignez contre moy, ce que dautre part est aussi argument, & tesmoiage euident que ie dy verité: & que telle est la calumnie, que lon me fait: & telz les crimes que lon m'a imposez. & si ou pour le present, ou par cy apres vous vous en informez, vous trouuerez qu'il est ainsi. Pour le regard donq' de ce, dont mes premiers accusateurs m'ont chargé, ceste deffence vous suffise. Quant à Melytus le preudhomme, & grant zelateur (comme il se dit) de la cité, & les autres ensuiuans, ie mettray peine d'icy en auant à leur respondre. Nous donq', comme si ceux cy estoient autres nouueaux accusateurs, prendrons de rechef leur accusation, en laquelle ilz ont presté le serment de ne commettre nulle calumnie. or voicy quelle elle est. Ilz dient que Socrates fait iniquement, en corrompant la ieunesse: & ne croiant point au mesmes Dieux, au quelz croit la cité: ains à dautres Demons tous nouueaux. Voylà quelle est l'accusation. il dit que ie fays iniquement de gaster & corrompre la ieunesse. mais moy (hommes Atheniens) ie dy & maintien, que Melytus fait iniquement, de se gaudir ainsi à son escliant: & de faire pour vn rien conuenir les gens en iugement, faignant de s'employer

aux

aux affaires, & hauoyr soin des choses, desquelles il n'heut onques ne soin ne soucy. & qu'ainsi ne foyt, ie metteray peine de le vous faire entendre. Venez ça Melytus, ditte moy. ne vous donnez vous pas grant soucy, comment les ieunes gens paruienderont à bien & a vertu? MELYTUS.

Oy vrayment i'en ay soucy. S O C R. Or ça, declairez maintenant à ceux là, qui cest qui les y peut faire paruenir: & qui les rend meilleurs. car il ne faut point douter que bien ne le sachez, puis que vous vous en donnez vn tel soin. & de fait vous m'ayant (comme vous dittes) surprins en les corrompant, me faittes conuenir par deuant ceux cy & m'accusez. Sus donq' declairez celuy qui les rend meilleurs, & leur donnez à entendre quel il est. Voiez vous Melytus comme vous estes muet, & ne sauez que respondre? or ça, cela ne vous semble il point bien infame, & coniecture suffisante de ce que ie dy? assauoir que vous n'en eustes onques nulle sollicitude. Mais parlez hõ l'homme de bien, qui est ce qui les rend meilleurs?

M E L. Les loix. S O C R. Mais ce n'est pas là ce que ie vous demande beau sire: ains quel est le personnage? voyre qui tout premierement s'entend en cela mesmes: assauoir quelles sont les Loix qui sont telles. M. Et sont ces iuges cy Socrates. S. Comment dittes vous Melytus? ceux cy peuuēt ilz enseigner les enfans, & les conduire à vertu? M. Oy. S. Mais entendez vous de tous entierement tant

qu'ilz font, ou bien de ceux cy, & non des autres?
 M. Tous entieremēt. s. Par la foy que ie doy à Lu-
 no vous nous cōtez merucilles, & d'vn grant nom-
 bre de gens bien profitables. & quoy? ceux cy qui
 escoutent, sont ilz gens pour bien adresser &
 conduire des enfans, ou non? M. Et ceux là ausi.
 s. Et les Senateurs, quoy? M. Et les Senateurs ausi.
 s. Mais Melytus, quant aux cōcionateurs qui par-
 lent es assemblées qui se font pour les affaires de la
 Republique, à fauoir mon filz corrompent la ieu-
 nesse, ou si eux ausi la rendent meilleure? M. Et
 eux ausi. s. A ce compte donq, tous ceux d'Athe-
 nes proufitent, & instruisent les autres fors que
 moy: & moy seul les corromptz. n'est ce pas ainsi
 que vous dittes? M. Oy assurément, voy là com-
 me ie dy. s. Vrayment vous me iugez pour vn
 bien malencontreux. Or me respondes à la veri-
 té, vous en semble il autant des cheuaux? assauoir,
 que tous hommes entierement les adressent, &
 les rendent meilleurs, & qu'il n'y a qu'vn seul qui
 les gaste? ou bien tout au rebours, qu'il n'y en a
 qu'vn seul, ou bien petit nombre de cheuaucheurs,
 qui sachent bien les dresser, & beaucoup lesquelz,
 s'ilz se meslent des cheuaux, & les manient, les de-
 prauent & les gastent? En est il ainsi hō Melytus,
 tant des cheuaux que de toute autre beste? Oy as-
 surément il en est ainsi: soyt que vous & Anytus
 le niez, ou que le confesiez. car ce seroit vn grant
 heur pour les ieunes gens, s'il n'y auoit, qu'vn seul
 homme

homme qui les depraust, & que tous autres les adressassent. Certainement Melytus, vous montrez suffisamment, que vous n'eustes onques soin de la ieunesse: & declairez euidemment vostre nonchalance, & comme il ne vous chalut onques de ce, dont vous m'avez icy accusé. Dauantage dittes nous par vostre serment Melytus, lequel vaut mieux, conuerser entre bourgeois qui soient gens de bien & de vertu, ou entre meschans? or sus respondes. car ie ne vous demande chose qui soit obscure ny difficile. Les meschans ne font ilz pas tousiours quelque meschief, & encombre à ceux qui les frequentent, & les bons quelque profit? M. Oy bien. s. Or ça, sen trouue il aucun, qui mieux aimast receuoir dommage de ceux qui frequente, que proufit & vtilité? respondes hõ le preudhomme, car la loy vous commande de respondre, sen trouue il aucun qui voulsist receuoir dommage? M. Non pas. s. Or ça donques. me faittes vous icy conuenir, comme corrompant la ieunesse, & la deprauant à mon esciant, ou comme le faisant contre mon gré? M. Comme à vostre esciant. s. Comment Melytus? veu que vous estes si ieune, estes vous si fort plus sage que ie ne suis, moy qui suis en tel age, que bien vous cognoissiez les meschans tousiours faire quelque malencontre à ceux qui les frequentent, au contraire les gens de bien quelque bien & profit, & moy que ientre en si profonde ignorance, que ie ne puisse entendre, si ie gaste

quelqu'un de mes familiers, que ie seray en danger d'emporter de luy quelque meschef, & neantmoins ie fasse ce mal si grand à mon esiant, comme vous dittes? ie ne vous croy point en cela Melytus. & si pense que homme du monde [ne vous en croira]. Mais ou ie ne corromptz point: ou, au cas que ie corrompe, ie ne le fay pas à mon esiant, ny de mon gré. & partant vous mentez en lun & en lautre. que si ie corromptz par imprudence, & autrement qu'à mon esiant, il n'y a point loy [qui commande] de faire conuenir [vne personne en iugement] pour raison des fautes commises par imprudence, mais bien de le prendre & tirer à lescart: & là luy remonstrer & l'admonester. & de fait il n'est rien si vray, que si ie suis admonesté ie me deporteray de faire ce que ie fay par imprudence. Mais vous ne m'auetz onques digné cōmuniquer, ny remonter: ains me faittes conuenir en iugement, là ou la Loy veut, qu'on fasse venir ceux, qui hont besoin de chastiment, & non de remonstrance. Certainement (hommes Atheniens) bien apert il maintenant de ce que ie disoys. cest, que Melytus ne prift onques soin (petit ou grant que ce fut) de ces matieres. toutesfois dittes nous, Melytus, comment entendez vous que ie corromps la ieunesse? n'est pas (selon le contenu de vostre accusation) en enseignant de ne point croire au Dieux, auquelz croit la cite? ains à dautres nouueaus Demons? nest ce pas ainsi que vous dittes,

que

que cest en enseignant cela que ie corromps la ieu-
 nesse? M. Oy vraiment, voy là que ie dy. voire de
 grande affection & courage. s. Pour les Dieux
 donques Melytus, desquelz nous sommes à pre-
 sent en propos, parlez maintenant & à moy & à
 ceux cy plus clairement. car ie ne puis bonnement
 entendre si vous dittes, que i'enseigne à croire
 qu'il y ait quelques Dieux. car si ainsi est, ie croy
 aussi de ma part qu'il y ait des Dieux, & ne suys
 du tout Atheiste. ny ne fay point iniquement en
 cela, combien que ie n'enseigne pas voirement
 ceux en qui croit la cité, mais dautres. est ce donq
 cela dont vous m'accusez? assauoir, que [i'en in-
 troduy] dautres. ou si vous dittes plat & court, que
 ie ne croy point du tout qu'il soyt de Dieux, &
 que i'enseigne les autres en cela? M. Voylà que ie
 dy, que du tout vous ne croiez point qu'il y ait de
 Dieux. s. O admirable Melytus! qui vous meut
 à dire telle chose? Ie ne croy dont point à ce com-
 pte (comme font les autres) que le Soleil & la Lu-
 ne soient Dieux? M. Par la foy que ie doy à Dieu
 (hommes Iuges) [il en est ainsi]. & qui plus est, il
 dit que le Soleil est vne pierre, & que la Lune est
 la terre. s. Comment amy Melytus? cest Anaxa-
 goras, que vous cuidez accuser. & à ce compte
 vous méprisez ceux cy, & les estimez ignorans
 au lettres, iusques à ne sauoir pas, que les liures
 d'Anaxagoras Clazomenien sont pleins de telz
 propos. mais voirement! que les ieunes gens ap-
 prisent

Partie du
theatre.

prisent cela de moy, qui pourroient telle fois, layās
(pour gros que le tout en soit) pour vne drachmé
en l'orchestre, se railler de Socrates, s'il feignoyt
que cela fut sien:& mesmemēt estant si fort estran-
ge,& hors de toute raison.mais par vostre fermēt,
vous semblé ie si fort ne croire point qu'il soit
de Dieux? m. Oy sur mon Dieu: que vous n'en
croiez nullement. s. Certes Melytus, il me sem-
ble que vous mesme ne vous croiez pas en cela. &
vous respondz,hommes Atheniens,que cest hom-
me cy me semble grandement iniurieux,& debor-
dé en incontinence & temerité:& auoir inconside-
rement intenté ceste accusation par vne certeiné
contumelie, vne incontinence & legiereté de ieu-
nessé.car elle semble d'vn enigme, forgé tout à pro-
pos pour esprouuer, Si le sage Socrates cognoistra
bien que ie me raille,& que ie dy des choses repu-
gnantes à moymesmes. car si ne le cognoist, cest
vne cassade que ie donneray, & à luy, & aux au-
tres qui nous escouteront. Et de fait il me semble
en l'accusation dire des choses, non moins repu-
gnantes à soy mesmes, que s'il disoit, Socrates fait
iniquemēt, de ne point croire qu'il soit de Dieux:
mais de croire qu'il en soit. & cela est à faire à vn
gosseur & vn raillart. Considerez (hommes) cōme
il me semble dire cela:& vous Melytus, respondez
nous. Quant à vous autres, comme ie vous ay du
commancement requis, souuenez vous de ne pren-
dre en mauuaise part, si ie parle en la maniere
acoustu

acoustumée. Or ça Melytus, y a il aucun homme qui hait opinion qu'il soit des choses humaines, & ne croit point qu'il soit d'hommes? Qu'il me responde (hommes) & qu'il ne brouille point pelle melle vne chose & autres. y a il aucun, qui croie estre des choses appartenantes au cheuaux, sans croire qu'il y ait des cheuaux? ou bien, qu'il ne pense point estre des menestriez, mais bien des choses appartenantes à menestriez? Certes le bon amy de Dieu, il ne s'en trouue point, si vous ne voulez respondre, ie responderay & à vous & à ceux cy. mais pour le moins respondez à ce point, S'en peut il trouuer aucun qui croie qu'il y ait des choses demoniques, sans croire toutesfois quil soit de Demons? M. Non pas. s. Hé que vous vous faittes tirer l'aureille! combien vous auez respondu à grand' difficulté, encores estant contraint par ceux cy! Ne dittes vous pas donques à ce compte, que ie croy & enseigne qu'il y ait des Demons, soient nouueaux ou anciens? pour le moins doncq croy ie qu'il y ait des Demons, selon vostre dire mesme. & de fait en ma responce aussi affermeray ie par serment qu'ainsi est. Or si ie croy qu'il y ait des Demons, aussi m'est il bien force de croire qu'il y ait des Dieux. n'en est il pas ainsi? il est ainsi certes. car ie presuppose que vous le confesiez, puis que point ne respondez. Or ça ne croions nous pas que les Demons soient Dieux, ou pour le moins enfans des Dieux? le m'accordez vous ou non?

non? M. Oy dea. s. Si donques ie croy qu'il y ait quelques Demons, & que les Demons soient quelques Dieux, ne voyla desia pas ce que ie disois? assauoir, que vous ne parlez que par enigmes, & ne faittes que vous gaudir & railler, de dire que ie ne croy point de Dieux, & au contraire que i'en croy, veu que ie croy des Demons. dauantage si les Demons sont enfans des Dieux, assauoir quelques bastardz, ou de Nymphes, ou de quelques autres que lon dit, qui sera l'homme qui croie voirement qu'il y ait des enfans de Dieux, & de Dieux point? cela seroit autant estrange, comme si quelquun croyoit, quil fut voirement des poulains & des muletz, sans croire toutesfois qu'il y eut ny des cheuaux, ny des asnes. Mais Melytus il ne se peut nier aucunement, que vous n'aiez intenté ceste accusation pour nous esprouuer: ou bien pour autant que vous ne trouuez aucun crime veritable, pour me mettre à fus. Or comment ferez vous accroire à vn homme, voire aiant le moins de sens & moins desprit que toutes personnes de ce monde, qu'une mesmes personne croit qu'il y ait des choses demoniques & diuines, & au rebours que luy mesmes ne croit, ne Demons ne Dieux; ne Heroës? il n'y a moien en ce monde. & pourtant (hommes Atheniens) il me semble que pour faire foy, comme ie n'ay commis l'iniustice, de laquelle me charge Melytus par son accusation, ie n'hay besoin de me purger ny me iustifier plus amplemēt, ains que

cecy

cecy est suffisant. Mais quant à ce que dit a esté par cy deuāt, q̄ i'auoys aquis la male grace & malueillāce de plusieurs, vous voiez quil est tresveritable. Et voyla proprement qui me ruina & meurtrira, au cas que ie le soys. ce ne sera ny Melytus, ny Anytus: mais en partie la calumnie, en partie aussi l'enuie & pique de plusieurs, lesquelz en ont fait prou meutrir d'autres, & de gens de bien: & comme ie pense, encores feront. ny ne me semblera pas grande chose ny fort estrange, si elles ne prennent leur terme en mon endroit. Peut estre donq' que quelquun dira, Socrates n'as tu point de honte, de faire estat d'une chose, pour laquelle tu sois maintenant au danger de la mort? mais à cela ie donneray responce legitime. c'est que vous (homme) ne parlez ny droitement ny iustement: si vous estimez, qu'un homme duquel l'utilité n'est pas grande, doive faire aucun compte du danger, ou de sa vie ou de sa mort. ains plustot, qu'il ne doit auiser seulement qu'à ce but, assauoir, quant il fait quelque chose, si ce qu'il fait est iuste ou iniuste: & si cest le fait d'un hōme de bien, ou d'un meschant. car à vostre compte autant de Demydieux qui moururent en Troie, seroient peu à estimer: & entre les autres le filz de Thetis, qui si peu fit de compte de peril. au pris dencourir quelque opprobre ou infamie, que quant sa mere (qui est Decie) luy dit (allant deliberé de tuer Hector) à mon auis en ceste sorte, Mon filz si vous prenez vengeance de
la

la mort de vostre compaignon Patroclus , & que vous tuiez Hector, vous ferez occis.

Car tout soubdain (dit elle) apres d'Hector la mort,

Appareillé vous est le mesme sort.

ce que luy aiant ouy, non pourtant ne se fouchia ne de la mort, ny des dangiers. mais aiant d'autre part trop plus grand crainte de viure en opprobre, & ignominie, & ne point prendre la vengeance des amis,

Incontinant (dit il) ie mouray. si mais feray ie iustice du meschant : à fin qu'icy ie ne demoure ridicule,

faix de terre inutile:

*En Plato:
mais non en
Homere.

Pres des vaisseaux * crochus par art subtile.
Pensez vous qu'il ait tenu compte ny de la mort ny des dangers ? Et à dire vray, ausi en est il ainssi hommes Atheniens : Là ou vn personaige s'est vne fois rengé de soy mesmes, aiant opinion que cela fut le meilleur pour soy, ou bien a esté constitué par son maieur, il doit (comme il me semble) s'y tenir en arrest, sans espargner sa personne & sexposer au hasard, sans faire aucun compte ny de la mort, ny d'autre chose que ce foyt, au pris de l'infamie. Et partant ce seroit à moy lourde faute, (hommes Atheniens) si lors que les maieurs (lesquelz vous auez ordonnez pour dominer sur moy) m'ont cōstitué & en Potidæe, & en Amphipolis, & en Delium, ie me suis tenu au lieu ou ilz m'ont

m'ont establi, autant que autre qui soit: voire estât
ma vie en grant bransle, & flottant au danger de
la mort: quant Dieu (ainsi que iay opinion & con-
iecture) ma ordonné de passer ma vie en philoso-
phant, & examinant que moy que les autres, icy
aiant crainte ou de la mort, ou de quelque autre
chose que ce soit, i'abandonnoy ma vocation. Ce-
la donques seroit vne lourde faute: & en ce cas me
pourroit on certes à bon droit accuser en iuge-
ment, que ie ne croy point qu'il soit de Dieux: veu
que point ie n'obey à l'oracle, & que i'hay crainte
de la mort. en apres, que ie cuide estre sauant, ou
ne le suis aucunement. car (hommes) redouter &
craindre la mort, n'est rien plus, sinon que sembler
estre sauant, ou on ne lest point. au moien que cest
sembler sauoir ce que lors ne soit point. car qu'ain-
si soit, nul ne fait si la mort est à l'homme le plus
grand & souuerain de tous biens. & neantmoius
on la craint, comme si elle fut le plus grant & plus
pernicieux de tous maux. Or comment ne seroit
ce vne ignorance bien vituperable, de cuider en-
tendre ce que lon n'entend pas? Au regard de moy
(hommes) ie suis parauanture differant en cela
dauec beaucoup de personnes. car si ie me disoys
estre plus sauant & entendu que quelque autre,
[ie dirois aussi] que dautant que ie ne comprendz
pas suffisamment ce qui est es enfers, aussi ne cui-
dé ie pas le sauoir. mais de faire quelque tort, de
faire quelque outrage, de ne point obeir à son ma-
ieur,

ieur, que Dieu, que homme, ie say bien que cest chose meschante & detestable. ainsi donq ie ne craindray, ny ne fuiray en ma vie plus sogneusement vne chose, laquelle i'ignore si est bonne, que le mal, que ie cognoisteray euidentement estre mal. tellement que si maintenant vous m'absoluez à pur & à plain, n'aioustant nulle foy à Anytus, qui deit que ou du commencement on ne deuoit point me faire icy venir, ou bien puis que lon m'y a fait venir, necessairemēt lon me doit esteindre & exterminer: vous affermant, que si i'eschappe, vos enfans prattiquans maintenant ce qu'ilz ont appris de Socrates, tous entierement se corromperont. si [donq'] vous me dittes sur cela, Socrates nous ne croions maintenant point à Anytus: ains te declairons absoulz & iustifié, quāt à ce que touche le point dont il est question: soubz condition neantmoins, que dicy en auant, tu ne t'amuse plus à ces inquisitionz, & à ceste philosophie, que si lon te trouue iamais t'y amusant, tu mourras. Si donques, comme ie disois, vous me renuoiez absout à ceste charge, ie vous donneroyz vne response telle, Hommes Atheniens ie vous mercie de toute l'affection de mon cuer: ie vous aime, & vous tiens chers: mais non pourtant si croyrai ie plustot à Dieu, que non pas à vous. & tant que lame me reside au corps, ny tant que le pourray ainsi faire, ie ne desisteray de philosopher, de vous exhorter, & redarguer quiconque ie rencontreray

de

de vous : disant comme j'hay couttume de dire, Quoy l'homme de bien, veu que vous estes de la ville d'Athenes, ville tresample, & de grande reputation en fauoir & puissance, n'hauez vous nulle honte, d'haouir en si grande recommandation le moien, par lequel vous aquerrez gloire & honneur en abondance, & ce pendant il ne vous chaut, ny ne vous souciez, ou de prudence, ou de verité, ou comment vostre esprit prendra quelque bon ply pour lauenir ? Et si aucun dentre vous soustenoit & affermoit en hauoir soin, ie ne labandonneray pas incontinant, ny ne me retireray : ains linterrogueray, lexamineray, & luy remontrteray. que si me semble ne point estre homme vertueux, mais bien se vanter de lestre, ie le reprendray de ce, que des choses dignes destre tenues en haut pris & valeur, il ne tient nul compte : & estime celles qui sont viles & abiectes. Autant en feray ie & au ieune, & à lancien, qui me viendront à point. autant à lestranger, & autant au bourgeois : mais singulierement au bourgeois. dautant que vous me touchez & apartenez de plus pres. car ainsi Dieu le commande. Vous sauez, & de ma part ien suis en telle opinion, qu'il ne vous est encores pour auenu en ceste ville vn bien plus grant, que lobeissance & seruice que ie fais à Dieu. car ie ne fais autre chose qu'aller & venir, pour suader & au ieunes & au vieux dentre vous, quilz ne tiennent en premiere ny si grande recomandation, ou

c leurs

leurs corps, ou leur biens, ou autres choses, comme le moi en, par lequel le spirit prendra vn bon ply de vertu pour lauenir. remonstrant que ce n'est pas des richesses que prouient aux hommes l' vertu, mais bien les richesses de la vertu, & aussi tous autres biens, que publiques que particuliers. Si donq cest en disant cela que ie corromps la ieunesse, telz propos seroient pernicieux. Que si aulcun affermoit & m'obiectoit q' ie die autre chose, cela n'est riens dit à luy. A ceste cause (hommes Atheniens) soit que vous croiez à Anytus, soit que point vous n'y croiez, soit que vous m'absoluiez, ou non, ie proteste que ie n'en feray autre chose: voire & eusé ie à mourir mille fois. Ne vous fachez point (hommes Atheniens) mais aiez patience de moy: en ce dont ie vous ay requis, de ne prendre à desplaisir ce que ie diray; mais de me donner audience. car j'hay opinion que vous ferais quelque profit en m'escoutant. Or vous diray ie aucunes choses, lesquelles oyans, peut estre ietterais vous quelque cry & clameur. mais ne le faites nullement. Sachez donq, que si vous me faites mourir, estant tel comme ie me dy estre, vous ne vous porterais moins de dommage qu'à moy mesme. certes quant est de moy, ny Melytus ny Anytus ne me feront aucun dommage: car aussi ne pourroiet ilz d'autant que ie ne pense pas estre licite, qu'vn homme de bien soit endommagé par vn meschant. toutesfois parauanture m'occira il,

ou

Telle fut l'opinion d'aucuns philosophes, Plutarq.

ou me dechassera, ou me diffamera. & luy, peut estre, ou bien quelque autre reputerà cela à vn grant mal. mais de ma part ie ne le repute pas: ains à beaucoup plus grant, de faire ce qu'il fait maintenant, entreprenant de faire mourir vn homme iniustement. Parquoy, hommes Atheniens, vous voiez que ie n'hay nul besoin de me iustifier. plus amplement des crimes à moy imposez: comme quelqu'un eust estimé ains plustot [de craindre seulement] que vous ne maluerfiez en la vocation, laquelle vous auez de Dieu, en donnant iugement contre moy. car si vous me faictes mourir, vous n'en trouuerez pas aisement vn autre qui soit tel: assauoir (or le diray ie rondement, combien qu'à dire il soit ridicule) ordonné de Dieu à la cité, comme à vn haut & puissant cheual, au reste d'vn cueur noble & genereux: mais pour la grandeur & pesanteur de luy, estant aucunement lent & tardif: & aiant bon besoin de lesperon pour le resueiller. Tel certes me semble il que Dieu m'ait ordonné à ceste cité: qui resueillant, exhortant, & remonstrât à vn chacun de vous, ne cesse tout le long du iour de vous assister. Or ne sen trouuera il pas aisement vn autre, qui soit tel: & partant si vous me croiez vous m'absouderez. Que si tant est que vous despitans, comme font (quant on les resueille) ceux qui sont endormis, vous me outragez, aioustant foy à Anytus me condamnant legierement à mort, tout le temps auenir vous ne cesserez de dormir:

finon que Dieu prenant quelque soin de vous, vous en enuoiaſt quelqu' autre. Or que ie ſoys tel comme qui ſeroit donné de Dieu à la cité, ie vous en puis donner par ce moien ſuffiſante preuue, car vous ſemble il que ce ſoit choſe humaine, da-bandonner toutes ſes affaires, & demourer deſia par tant d'années nonchallant de ſes propres beſog-nes, & touſiours faire les voſtres, en ſecourant vn chacun en particulier, comme vn pere, ou vn frere ainſay, exhortant de mettre toute ſon entente à vertu & honeſteté? que ſi ie uſſe fait telles exhortations en en tirant quelque gaing & profit, en ce cas il y auroit apparence de raiſon humaine: mais au rebours vous voiez vous meſmes maintenant, que les accuſateurs m'aiaſſent chargé de toutes autres choſes aueq ſi grande impudence, non pourtant ilz n'ont peu boire ceſte honte, ne produire teſmoins, que i'aye onques prattiqué ne demandé aucun ſalaire & penſe bien, en monſtrant ma pau-ureté, vous produire vn teſmoing ſuffiſant que ie dy verité. Mais on trouuerra parauanture fort eſtrange, que ie ſuade & conſeille voirement en particulier de faire telles choſes, allant & venant, & mentremettant d'infinis affaires: non pourtant ie n'auſe publiquement entrer en nos aſſemblées, pour donner ce conſeil. mais la cauſe qui m'en garde, eſt cela meſme, dont ſouuent vous m'auiez ouy parler, c'eſt que eu la voix il m'auient quelque choſe de diuin, & demonique: dequoy Melytus ſe

Aucūs, eſprit
familier. au-
tres, eſternu-
mēt. litez Plu-
tarq. & Apu-
lze de demo-
nio Socr.

moq

moquant, à fait mention en son accusation. & cela
 ma commencé des mon ieune age: & est vne cer-
 teine voix qui auient laquelle (toutes les fois quell'
 auient) m'en garde de faire ce, que i'estois en ter-
 me de faire: au contraire ne me meut ne m'incite
 iamais. Voylà aufsi qui m'en garde de m'entre-
 mettre des affaires politiques, & me semble, y repu-
 gner bië à propos. car vous sauez (hommes Athe-
 niens) si ieusse iadis entrepris le maniment des af-
 faires publiques, quil y a ia long temps, que ie fusse
 ruiné. ny n'eusse fait le profit ne de vous, ne de
 moy. & qu'il ne vous fasche point, si ie dy verité.
 car il n'est homme en ce monde, qui puisse eschap-
 per, au cas qu'il veulle franchement & vertueuse-
 ment conrredire, on à vous, ou à tout autre peuple
 que ce soit: & en garder qu'il ne se commette en
 vne ville beaucoup d'insolences, contreuenantes à
 toute raison & droitture. mais force est, que celuy
 qui combat (à la verité) pour la raison, s'il veut es-
 chapper pour vn peu de temps, viue en priné, &
 non en publiq. & qu'ainsi soit ie le vous monstre-
 ray par argumens, & coniectures suffisantes: non
 point en parole, ou en babil, mais, ce que plus vous
 estimez, en execution & en fait. entendez donques
 aucunes miennes auantures, par lesquelles vous co-
 gnoissiez, que iamais pour aucune crainte de mort
 ie ne passay, ne conceday à homme. viuant. chose
 qui fut contre le droit & æquité. & comme ne le
 concedant ie n'attendoy tout comptant que la bel-
 le mort,

le mort. Le vous feray vn recit de choses voyrement enuieuses, & de matiere de plaiderie : toutesfois elles seront vraies. Au regard de moy, hommes Atheniens, ie n'exerçay onques estat de magistrat ou indicature en ceste ville : toutesfois bien y ay ie esté appellé en conseil. Si auint de fortune, que nostre quartier & tribu d'Antioche presidoit lors, que vous deliberastes (& ce contre les loix & status : comme depuis il vous est apparu) de faire executer à mort tous ensemble les dix capitaines, qui ne feirēt emporter les corps de ceux, qui moururent en la guerre nauale. sur quoy ie seul dentre ceux qui estoient du iugemēt, vous resistay en barbe, & m'opposay, à ce que chose ne fut faite contreuenante au loix & status. & y resistay par mon suffrage, declairant mon opinion tout au contraire. & lors que les rheteurs estoient en termes de m'accuser, & me mettre en proces (comme aussi vous huyans & crians le commandiez) iestimay que plustot il me falloit encourir tout dāger, pour maintenir les loix & la droiture, que de donner aueq vous iugement inique, pour crainte que ieusse ou des prisons, ou de la mort. & cela s'est fait estant encores la cité soubz lestat de Democracie, & gouvernement du peuple. or de puis qu'elle fut reduitte à l'Olygarchie, & gouvernement de peu de magistras, les Trente me mandans querir de rechef, moy cinquiesme au Tholus, feirent commandement d'amener de Salamine Leon Salami-

Telle fut la
loy. Plutar. in
Pericl.

Cōme au par
lement de Pa
ris, la tournel
le.

nien

nien, en deliberation de le faire executer à mort. comme aussi plusieurs commandemens se faisoient par eux, à plusieurs autres : à fin que grant nombre de gens fut mis en peine & en proces. Pour raison dequoy, moy non de babil, mais par bel effet montray de rechef, que (bien que à le dire il soyt aucunement rustique) ie n'hay ny soucy ny crainte aucune de la mort. mais de faire quelque tort [à mon prochain] ou chose qui soit contre l'honneur de Dieu, cest la chose que ie crains & deteste grandement. & de fait ce magistrat pour braue & terrible qui fust, ne m'estonna onques iusque là, que i'aye commis acte aucun derogant à l'æquité. Depuis donques que nous fusmes partis du Tholus, eux quatre sen allirent en Salamine, & emmenairent Leon. quant à moy, ie pris mon chemin pour retourner à mon logis. & peut estre que pour raison de cela ieusse esté meurtri, & mis à mort, n'eust esté que ce magistrat peu de temps apres fut aboly. Pensez vous que i'eusse trainé si longuement, si aiant en maniment les affaires publiques, & faisant le deuoir d'homme droit & vertueux, i'eusse maintenu le droit & la iustice : & (comme bien ie l'eusse deu faire) i'eusse præferé cela à toutes choses de ce monde ? il sen eut bien fallu, hommes Atheniens. aussi certes ne se trouuera il homme au monde [qui l'eut peu faire]. & neantmoins si en toute ma vie i'ay eu en quelqu'

endroit maniment d'affaires politiques, lon ma
 tousiours veu & cogneu tel: & en affaires priuées,
 tout de mesmes. assauoir, ne passant ny ne cōcedant
 iamais rien à homme viuāt, qui fut contre le droit
 & æquité. ientends ny à autres ny à l'vn de ceux,
 lesquelz mes calumniateurs prætendent que soiet
 mes disciples, là ou il ne se trouuera que iaye on-
 ques endiscipliné homme du monde. bien est vray
 que si aucun ma desiré d'ouyr parler & traitter [de
 quelque chose] fust ieune, ou ancien, ie nen feis on-
 ques refus à personne. & ne suis point homme qui,
 quant on luy donne argent, se mette à disputer, &
 quant on ne luy en donne il se taise. mais ie me pre-
 sente pour estre interrogué autant au riche comme
 au non riche: voyre & si quelquun veult respondre
 & ouir ma replique. Et soit que quelquun dentre
 eux en deuienne meilleur, ou non, à tort m'en im-
 puteroit on la faute. dautant que onques ie n'en-
 seignay personne ny ne promis de lenseigner. & si
 aucun se vante dauoir ouy ou appris en particulier
 quelque chose de moy, que n'ont pas les autres,
 soiez surs quil ne dit pas verité. Au reste quant est
 de ce que quelques vns se sont des long temps de-
 lectéz de ma compagnie, ie vous feray (hommes
 Atheniēs) entendre & cognoistre qui les y a meus.
 certes ce que ie vous en ay dit, est entierement la
 verité: assauoir que ceux qui viennent à m'escouter,
 se baignent den ouir vesperiser quelques vns,
 lesquelz se cuidans & reputans à bien sages, ne le
 sont

font aucunement. & à dire vray, ausi n'est ce pàs chose de peu de plaisir. & puis (ainfi cōme iay desia dit) il m'est enchargé de Dieu, ainfi le faire: que par oracle, que par songe, que par tout autre moiẽ, par lequel aucun autre diuin fort encharge à l'hōme de faire quelque chose. Et cela (hommes Atheniẽs) est vray & facile à cōiecturer. Certes, si dentre les ieunes gens i'en corromps maintenant les vns, les autres ay corrompus par cy deuant, ce seroit bien raison, si quelques vns d'entre eux paruenus en vieillesse, hont cognoissance que onque ie leur ay en leur ieunesse donné quelques mauuais conseil, que maintenant ilz se meissent à m'accuser, & requerir que ien fusse puni. & si eux ne le vouloient faire, que aucuns de leurs parens, leurs peres, leurs freres, & autres dentre leurs prochains & allies, si ien ay gasté des leurs, le ramẽtoient & obiectent maintenant: & demandent que ien soys puni. mais il en est icy vn grant nombre que ie voy: tout premierement Criton mon compaignon, & de mesme tribu avec moy, pere de Critobulus: en apres Lyfanias Sphettius, pere de Aeschinus que voicy: & puis Antipho Cephiciens que voicy, pere d'Epigenes: il en y a ausi d'autres desquelz les freres ont esté de nostre compaignie, Nicostrates filz de Theosdotidus, frere de Theodotus. vray est que Theodotus est decedé, & ne peut pas le requerir, mais il y a Paratus filz de Demodocus, duquel Tages estoit frere: item Adi-

mantus filz de Aristo, duquel est frere Plato que voicy : item Aeantiodorus duquel est frere Apollodorus. brief i'en hay plusieurs autres à alleguer, dentre lesquelz il eust esté plus que raisonnable que Melytus, (& meismement en son accusation) allegua vn pour tesmoin. toutesfois s'il l'a oublié, qu'il l'allegue maintenant, ie luy en donne congé : & qu'il die hardimēt fil ha quelque chose de semblable mais (hommes) vous trouuerez qu'il en va tout au rebours, & qu'il n'y a piece d'entre eux qui ne soit mon bienueillant, & fauorable, & prest à me doner tout confort. à moy dy ie qui corromps & gaste leur parens : comme disent Melytus & Anytus. car si cestoiēt ceux que iay gastez qui me portassent faueur & secours, parauanture y auroit il quelque apparence, mais ceux que ie nay point gastez, & sont ia anciens, parens de ceux cy, quelle autre raison pourroiet ilz hauoir de m'ayder & secourir, sinon iuste & equitable ? assauoir pour autant qu'ilz cognoissent tresbien que Melytus ment : & que ie dy verité. Voylà donques à peu pres (hommes) ce que iay à respondre, & parauanture quelques autres choses du tout semblables. Or peut estre que quelques dentre vous, se souuenant comme tous autres hommes, voire n'estans chargez que de bien peu de cas, ny nestans qu'en bien petit dangier font aux iuges toute priere & instance, leur requerans mercy les larmes aux yeux en grande abondance, amenans quant & eux

grant

grant nombre de leur parens & amis, affin de les esmouuoir à quelque compasſion, trouuerra fort eſtrange, que moy qui ſuis (comme il ſemble) en extreme peril, ne face rien de tout cela. Parauanture donq quelquun s'en auifant ſen aigra & irriterà plus ardemment contre moy: & ſen courouſſant prononcera ſentence en ceſte ardeur & cholere. Or ſi quelquun dentre vous eſt de ceſte opinion, quant eſt de moy, ie n'en ſuys pas. & pèſeray luy reſpondre æquitablèmēt en ceſte ſorte. Certes (l'hōme de biē) i'ay auſſi en quelque endroit aucuns parēs, & aucuns alliez. car (cōme dit Homere) ie ne ſuis pas forti d'vn cheſne, ou d'vne pierre: ains d'vn hōme. & pourtāt (hommes Atheniēs) ay ie des parēs: voyre des enfans auſſi, iuſques au nombre de trois. dont lun eſt ia grādelet, & les deux autres encores tout petis. mais non pourtant ie n'en ameneray icy pas vn pour vous requerir de m'abſoudre. pour quelle cauſe donq ne le fay ie point? ce n'eſt ny par orgueil, ny par dedaing, hommes Atheniēs: ny par aucun contemnement de vos perſonnes. au ſurplus, ſi ie me porte enuers la mort vertueuſemēt & avec magnanimité de cueur, ou non, cela eſt autre propos. mais pour lhōneur & reputation ou de moy, ou de vous, ou de toute la cité entiere-ment, il ne me ſemble ny beau ny honeſte q̄ ie face rien de toutes telles choſes: & meſmemēt eſtant en tel aage, & dabondant portant le nom & tiltre tel comme ie le porte: ſoit à vraies ou fauſſes enſeignes: tāt y a que lopinion de Socrates en excelle &

surpasse en quelque chose, vn grant nombre d'autres. Or si ceux dentre vous qui semblent ou en prudence, ou en force, ou en quelque autre vertu excellens par dessus les autres, estoient telz comme ien ay veu souuentesfois aucuns, quant on les condamnoit, quelle villennie, seroit ce? car iceux portoient bien bon semblant destre excellens: mais non pourtant ilz faisoient chose dont on seferueilloit, ny plus ny moins que silz pensoient endurer vn grāt mal, quant ilz mourroient. & comme filz fussent demourez immortelz, si ne les eussiez fait mourir. telles gens me semblent faire vne fort grand' honte à la ville. car vn estrangier pourra estimer que ceux qui sont les plus excellens en vertu & preudhommie, dentre les Atheniens, & les plus estimez en magistras & autres dignitez, ne sont en rien differens dentre les femmes. Et de fait, hommes Atheniens, cest raison que ny vous qui auez reputation destre quelque chose, le faciez: ny, si nous autres le faisons, vous le permettiez. mais au contraire, vous declairiez, que beaucoup plustot condamneriez vous celuy, qui introduira ces basteleries & ieux de commiserations, & rendra par ce moiē la ville ridicule, que celuy qui attendra en patience. Or (hommes) outre ceste reputation, encores ne semble il pas estre bien ny iustemēt fait, requerir le iuge, & par prieres & requestes euader: mais bien de prouuer & persuader. car le iuge ne riēt pas le siege pour frauder le droit, & gra

& gratifier à quelquun: mais bien pour donner iugement. & pourtant aussi a il fait le serment de ne point gratifier à ceux, que bon luy semblera : ains de iuger selon les loix. Et par ainsi il ne faut ny que nous autres vous accoustumions à vous periurer, ny que vous y soiez acoustumez : car nous ne ferions ny lun ny lautre tour de pieté, ny de religion. Ne pensez donq pas (hommes Atheniës) qu'il soit bon, que ie fasse choses entour vous lesquelles ie n'estime ny honestes, ny iustes, ny saintes. voyre sur mon Dieu, & mesmement estant chargé d'impieté par cestuy Melytus. car il est certain que si ie vous persuadoys, & ne parforçoys de vous gaigner par prieres, & mesmes apres que vous auez presté le serment, ie montreroys euidemment, que vous ne croiez nullement qu'il soit de Dieux: & dautre part, en me purgeant & iustificiant à la bonne foy, ie m'accuseroys moymesme, que ie ne croy point qu'il soit de Dieu. mais il sen faut beaucoup quil nen soit ainsi. car ie croy (hommes Atheniens) aussi bien que piece de mes accusateurs: & vous laissez & à vous, & à Dieu à iuger de moy, comme le mieux & plus expedient sera tant pour vous que pour moy. Au demourant (hommes Atheniens) quant à ce que iay porté modérément & sans moy beaucoup passioner ceste auanture, cest que vous maiez ainsi cōdamné, plusieurs choses en sont cause: mais entre autres, cest, qu'il nest rien auenu en ce qui est auenu outre mon esperance. mais au contraire,

traire, bien plus mesmerueillé ie du nombre des ballotes de toutes les deux parties: car ie ne cuidoys pas estre esloigné de mon absolution de si petit nombre de ballotes, ains de plus grant beaucoup. mais il appert maintenant, que si trois seules ballottes fussent tumbées dautre sorte, ie men alloys quitte & absout. Or suys ie (à mon auis) deliuré maintenant de Melytus: & non seulement deliuré, mais il n'y a homme qui ne cognoisse, que si Anytus & Lycon ne se fufset dressez pour m'accuser, il eust païé lamende de mille drachmes: dautant qu'il n'auoit emporté la cinquieme partie des balottes. cest homme donq me iuge & estime estre digne de la mort. or de par Dieu soit: & moy, hommes Atheniens, dequoy m'estimeray ie digne au cōtraire? ne sera ce pas de ce que ie merite? quoy donques? que meritay ie dendurer, ou de paier, pour n'auoir tenu la doctrine, laquelle iay aquisie en ma vie, oisifue & inutile, sans estre à rien employée? & n'auoyr tenu compte de ce que plusieurs estiment tāt, le gain, loeconomie & gouuernement de maison, les capitaines, les estas populaires & autres præeminences? en apres, les cōiurations & seditions qui se font coustumierement en la ville? aiant opinion que à vray dire, lequalité de ma personne fut trop plus grande, que de fonder mon salut sur toutes telles choses. tellement que ie ne me suys nullement amusé aux choses, aux quelles m'amusant ie ne seroys profitable ny à vous, ny à moy-mesme

Vne drachme, trois folz & demy de nostre monnoie.

mesme. mais m'adressât particulieremēt à vn chacun, ie me suis occupé à luy cōferer ce grāt & tant æstimable biē q̄ ie dy: talchāt induire vn chacun de vous, à ne prēdre premieremēt soin daucune de ses affaires, q̄ parauāt il ne leust pris de soy mesmes. assauoir, en quelle sorte il paruiēdroit à estre treshōme de biē & tresprudēt: & nō plus des negoces de la ville, premieremēt q̄ de la ville: & cōsequēmēt prēdre le soin des autres choses, en telle sorte. Qu'ay ie dōq̄ meritē de remporter estāt tel? certes quelq̄ biē fait: (hōmes Atheniēs) si vous en iugez à la verité, selon mō meritē. voyre & tel biē fait, cōme à bon droit il m'apartiēt. Quest ce dōq̄ qui apartiēt à vn pauure, biēfaiteur, aiant besoin d'estre de loysir pour [vaquer] à vous exhorter? Il n'en est (hōmes Atheniēs) qui plus soit cōuenable, q̄ d'entretenir vn tel hōme au Prytanée: voire & beaucoup plus, q̄ si quelquun dentre vo⁹ auoit, ou auec vn cheual, ou auec deux, ou auec quatre emporté le pris & hōneur des tournoys, qui se font en l'Olympie. car vn tel hōme auroit fait q̄ vous sembleriez estre heureux: mais moy ay fait que le soiez. & dauātage il n'auroit pas necessité destre nourri ny entretenu, mais si ay bien moy. si donques il est besoin q̄ ie sois traité & iugé à l'æquité, selon q̄ biē m'apartient, ie me iuge auoir meritē cela: assauoir, destre nourri au Prytanée. Or peut estre que parlāt en telle sorte, il vous sera auis q̄ i'en parle tout ainsi comme quant ie faisoys du braue & du superbe en parlant des commiserations & prieres, qui se font ordinairement en iuge.

Maison deuil
le ou estoient
nourris ceux,
qui bien meri
toient de la
Repub.

ment. mais il n'en va pas ainsi, hommes Atheniens: ains plustot en ceste sorte : ie me suys persuadé de ne faire point tort à homme viuant, à mon esiant, mais cela ne vous persuadé ie point, pour autant que trop peu de temps auons par ensemble tenu propos : toutesfois mon opinion est, que si loy estoit entre vous comme entre tous autres peuples, que quant il y va de la vie d'un homme, lon n'en tienne pas le proces le long d'un iour seulement: ains par plusieurs, ie le vous eusse persuadé. mais comme nous en sommes maintenant il est mal aisé en si peu d'heure de rabattre & refuter de grande calumnie. Or puis qu'ainsi est que ie me suys persuadé de ne faire aucun tort à personne il sen faudra beaucoup que ien fasse à moy mesmes : & que ie me die moy mesmes auoir desseruy quelque mal : & que ie me condamne en quelque chose de semblable. quoy donques? craignant d'endurer ce que Melytus me dit deuoir endurer, & que ie proteste ne sauoir si est bon ou mauuais, que ie prenne & elise au lieu de cela, l'une des choses, que ie sauray moy mesmes en me les adiugeant, estre mauuaises & pernicieuses? seront ce les prisons: & que me faut il viure es prisons, esclauie perpetuel du magistrat des Vnze y estant? sera ce vne amende pecuniaire, & que ie demoure là lié & garroté, iusques à fin de payment? mais cela n'est non plus que ce que ie viens de dire. car ie n'hay pas argent dequoy ie y puisse fournir. Je seray

donq

donq condamné a estre banny: car peut estre en ferai ie estimé digne vrayment, hommes Atheniens, ie seroys fort ialoux & amoureux de ma vie, si tant i'estoys sans raison & iugement, que ie ne pusse faire mon compte, que vous qui estes mes concitoiens, ne pouuez endurer mes disputes ne mes propos, ains vous sont tellement à contregré, que vous ne cherchez maintenant qu'à vous en deffaire: & toutesfois que les autres les endurent. il sen faut beaucoup, hommes Atheniens. ce me seroit vne belle vie, que de viure estant en tel age ainsi vagabond, dechassé & banni: changeant vne ville pour autre, & en continuelle reiection. car ie suys sur que les ieunes gens, quelque part que ie voyse, viendront pour m'escouter, comme ilz font icy. que si ie les repousse, ilz persuaderont aussi aux anciens de me faire dechasser. & si ne les repousse, leur peres & parens [me dechasserons] à cause d'eux. Parauanture donq quelquun dira, Socrates ne sauroys tu, estant departy d'avec nous, te taire & viure sans bruit, & en repos? Mais de persuader que non à daucuns dentre vous, cest bien la chose la plus difficile de ce monde. car si ie dy que cela est ne point obeir à Dieu, & partant qu'il m'est impossible de me taire & de porter, vous n'y aiousteriez nulle foy, non plus que si ien parloys par ironie, & de parolle deguisée. & si dautre costé ie respondz que cest vn grant heur, & bien souuerain à vn homme, que de tenir tous les iours pro-

pos de vertu, & autres choses, desquelles vous m'auez ouy traiter en examinant moy, & les autres, & que vn homme ne doit point viure vne vie inexaminée, vous m'en croyrez encores moins. toutesfois (hommes) il en est ainsi à la verité, comme ie le dy: quelque difficile qu'il soit à le vous faire accroire. & dautre part ie ne suys point acoustumé à me iuger digne de quelque mal. tellement que si r'haouys argent pour fournir, i'estimeroy à l'argent combien ie deueroys paier. car pour cela n'emporteroy ie aucun dommage. mais maintenant ie n'en hay point: sinon que parauanture vous vousfissiez estimer à telle somme, comme celle que ie pourroy paier. or peut estre pourroy ie vous fournir enuiron vne mine d'argent. ie l'estime donq à telle somme. dabondant Plato que voicy (hommes Atheniens) & puis Crito, Critobulus, & Appollodorus, veullent que ie l'estime iusques à trente mines. dequoy ilz me cautionneront, autant donq l'estimé ie: & ceux icy vous seront respondans suffisans de celle somme. Au reste, hommes Atheniens, ce n'est pas pour vous deliurer d'vn long terme, que vous taillez belle matiere & occasion à ceux qui voudront blasmer & diffamer nostre cité: [vous obiectans] d'auoir fait meurtrir le sage Socrates. (car ceux qui voudront vous blasmer, affermeront que ie suys sage, encores que point ne le soys) dautant que si vous eussiez eu patience iusques à peu de temps, le cas

VOUS

Enuiron dix
escus couron
ne.

vous fust auenu, que de moy mesmes ie fusse decédé. Auisez quel est mon age: combien ia ell' est esloignée de ma vie: & prochaine de la mort. toutesfois cecy dy ie non à vous tous: mais à ceux qui mont donné sentence de mort. encores diray ie cecy à eux mesmes, Parauanture estimez vous (hommes Atheniens) que iaye esté condamné par faute de propos telz, comme par lesquelz ie vous eusse persuadez, si i'eusse estimé estre necessaire de tout faire, & tout dire, au moien dequoy ie me pusse despetter de vostre accusation: mais il s'en faut beaucoup. certes iay esté condamné par faute, non pas de propos, mais de temerité & impudence: & par ce que ie n'ay onques voulu proferer entour vous des choses, lesquelles vous eussiez pris plaisir à ouir. assauoir, en lamentant & plourant: & puis en faisant & disant autres plusieurs choses: indignes, comme iay dit, de ma personne. brief toutes telles, cōme vous estes accoustumez d'ouyr des autres. mais ie n'ay ny adonques estimé q̄ pour euitter le danger & espargner ma personne, il faust commettre aucun acte malhonneste & illiberal: ny ne me repens maintenant de m'estre purgé & iustificié en celle sorte. au contraire i'aime trop mieux, m'estant ainsi defendu, passer le pas & mourir, que laiant fait autrement, continuer de plus viure. car ny en proces ny en guerre ny moy ny autre qui soit, ne deuons ou chercher ou excogiter tous moiens, par lesquelz nous puissions nous fau-

uer & garantir de la mort. & de fait en vne bataille lon voit fort souuent, qu'il est trefaisé d'euiter la mort moiennant qu'un homme abandonne les armes, & se rende à la mercy de ses ennemis. brief il y a vne infinité d'autres moiens en tous perilz, pour euiter la mort, pourueu qu'un homme n'ait nulle honte, ny de faire, ny de dire tout. tellement (hommes Atheniens) que ce n'est pas chose fort difficile, que d'euiter la mort: ains est bien plus difficile de fuir la malice. car icelle court trop plus viste, que non pas la mort. tellemēt que moy, comme celuy qui suys tardif & ancien, ay esté par celle pris & attrapé qui est la plus tardifue. au contraire mes accusateurs, comme ceux qui sont vehemens, soudains, & aspres, de celle qui va le plus roide, a fauoir la Malice. or m'en vois ie maintenant condamné de par vous à la mort: mais ceux icy condamnez par la verité d'estre meschans, & malheureux. & de ma part i'aquiesce à ce qui en a esté ordonné: eux aussi y aquiescent, ainsi parauanture faloit il que ces choses allassent en ceste sorte: & estime quant est de moy, quil n'en va que par bon moien. Or me prent il bonne enuie de denoncer pas cy apres vne prophetie à vous autres, qui m'auuez condamné. car i'en suys maintenāt à l'endroit, ou les hommes plus volontiers prophetisent: à fauoir, quant ilz sont sur les termes de leur decés. Je vous auise donques (hommes) que si vous me faites meurtrir & mourir, il vous auindra vn suppli-
ce sou

ce soudainement apres ma mort qui vous cuyra sur mon Dieu & vous fera sans comparaison plus malaisé à supporter, que celuy duquel vous me faites mourir. car tout cecy n'est forgé de par vous en autre entente, sinon deschapper par ce moien de rendre compte & raison de vostre vie. mais (comme ie dy) faite vostre compte qu'il vous en auientra tout au rebours. car il sen trouuera trop plus grant nombre qui vous examineront, lesquelz i'engardoys pour le present de ce faire, encores que rien vous n'en aparceussiez. & qui plus est ilz seront d'autant plus griefz, & malaiséz à supporter, que le sont les ieunes gens: & vous molesteront davantage. car si vous cuidez, en faisant meurtrir les personnes, engarder qu'on ne vous reprenne & redargue, certes vous n'en prenez nullement le droit chemin, ny ne suiuez point bon conseil. car ceste maniere de deffaitte n'est ny valable, ny belle, ny honneste. mais celle est treshonneste & trefaisée, de ne point troubler ny molester autruy: ains se disposer & cercher les moiés de paruenir à estre homme de bien. Aiant donq prædir & prophetisé cecy à vous autres, qui m'auiez condamné, ie vous laisse. mais à vous qui m'auiez absout, ie tienderoys volontiers propos d'une chose, laquelle m'est auenue. car encores sont les magistras sur leurs affaires: & d'autre part ie ne vois pas encores au lieu, ou il me faut mourir. & partant hommes Atheniës ie vous supplie de m'assister, pendant le sejour qui nous re-

ste. car rien ne nous garde de confabuler par ensemble, tant que [ledit sejour] nous est permis. Si veulx vous declairer, comme à ceux qui estes mes amis, que veut dire ce qui m'est tout presentement auenu. Hommes Iuges (car en vous appellant Iuges, ie vous appelleray en la sorte que le veult la raison & laquité) il m'est auenu vne chose esmerueillable. Lacoustumé præsage & diuination du Demon s'est tousiours par cy deuant declairé par plusieurs fois : voire mesmes es choses de bien petite importance, s'est opposé contre moy : si ainsi estoit, que ie fusse en termes de commettre aucun acte au mauuais ou pernicieux. or m'est il auenu pour ceste heure ce que vous voiez : & ce que certes quelquun pourroit estimer & reputer à extreme mal. mais non pourtât ce signe & auertissement de Dieu ne s'est opposé ny au partir du logis, ny en m'en venant icy en iugement, ny en aucun propos qui iaye heu à dire : combien que es autres propos il se soit souuentesfois opposé, pendant le temps que ie parloys. mais en tout cest affaire il ne ma ny en aucun fait, ny en aucune parole nullement contrarié. que penseray ie donq en estre caue? ie le vous diray, cest dautant que ce qui m'est auenu est chose (comme il apert) bonne & desirable. ny n'auons tant que nous sommes saine opinion, qui cuidons le mourir estre chose & mauuaise & pernicieuse. & qu'ainsi ne soit, ien hay ceste euidente coniecture, dautant que iamais n'en fut

fut ainsi allé, que le signe & auertissement accoustumé ne m'eust contrarié, sinon que ie fusse sur le point de faire quelque chose de bien bon. mais nous pouuons considerer en ceste sorte, qu'il y a grande matiere desperer que ce soit quelque chose de bon & desirable, d'autant que la mort est l'vne de ces deux choses: car ou ce n'est que comme vn rien, tellement que celuy qui est mort na sentiment de rien: ou cest, comme il se dit communément, quelque transport de lame, & changement de ce lieu cy en vn autre. que sil n'y a nul sentiment, mais est comme vn somme, auquel depuis que la personne est endormie, elle ne voyt ny ne fait aucun songe: la mort est vn bien & proufit esmerueillable. & de fait, à mon auis que si quelquun mettoit à part celle nuit, en laquelle il auroit reposé tant à gré, quil n'eut veu aucun songe, & meit icelle nuit en parangon de toutes entiere-ment les autres nuitz, & autres iours de sa vie: & apres y auoir pourpensé & medité, il declairast combien de iours & de nuitz, il auroit en sa vie mieux passez & plus doucement, que celle nuit: i'hay donques opinion, que vn homme, ie n'entendz pas vne personne priuée, mais quelque grant & riche roy en trouueroit si petit nombre, qu'il seroit trop aisé à compter, pour estre appariez & mis en parangon des autres iours & nuis. parquoy si la mort est telle, ie maintien & afferme, que cest vn grant auantage & proufit. car tout ce temps là,

se monstre n'estre rien plus, sinon vne nuit. Mais si au cōtraire, la mort est comme vn trespas & changement de ce lieu en vn autre, quelle chose (hommes iuges) est meilleure ny plus estimable que celle là? car si quelquun sen va là, estant deliuré de ceux cy qui se vantent d'estre iuges, & y trouue les iuges vrais & entiers, que lon dit là donner & prononcer les iugement, à sauoir Minos, Rhadamantus, Aeacus, Triptolemus, & autres tant de Demidieux qui ont vescu droitement & vertueusement en ceste vie, le changement en est il peu à estimer? & dautre part combien voudroit paier l'vn de vous, pour hauoir la cōmunication d'Orpheus, de Musæus, d'Hesiode & d'Homere? certes au regard de moy ie desireroys mourir plusieurs fois, si cela est ainsi. En apres la conuersation en sera [agreable] à merueilles, quant ie deuiferay avec Palamedes, & Ajax Telamonius, & si autres en y a qui aient par iugement inique enduré la mort. En bonne foy i'hay bien opinion que le comparer de mes desconuenues avec les leurs, ne sera pas chose mal plaisante. mais sur tout de conuerser & viure là, examinant comme ie fay icy, & m'enquerant lequel est faige dentre eux ou bien lequel ne l'estant aucunement, le cuide toutesfois estre. En apres combien (hommes iuges) estimeriez vous, examiner celuy qui eust la charge & conduite d'vn si grant & bel exercite deuant Troie? ou mesmes Vlysses, Sisypphus? & qui pourroyt en nombrer

brer vn million dautres, tant dhommes que de femmes, avec lesquelz deuifer là, & conuerfer, & les examiner, ce feroit vne felicité inestimable ? & mesmement, attendu que ceux qui sont là, ne peuvent plus estre mis à mort pour telles choses. & qui plus est, ceux qui sont pardelà, outre ce qu'ilz sont plus heureux en autres partz que ceux de deçà, hont dabondant cest auantage, c'est, qu'ilz sont immortelz à tousiours mais: au moins si vray est ce qui s'en dit. Au regard de vous, hommes Iuges, ausi deuez vous semblablement bien esperer de la mort: & vous tenir pour assurez, qu'il n'auient à vn homme de bien riens de mal, ny en son viuant, ny apres. mais que les Dieux en ont tousiours soin & cure. Ny ne m'est tout cecy auenu par cas de fortune: ains suis tresassuré qu'il m'est trop plus expedient de mourir maintenant, & estre deliuré de toute peine. qui est cause que le Signe ne m'a aucunement contrarié. & que ie ne suis fort animé à lencontre de ceux, qui m'ont condamné, ny de ceux qui m'ont accusé. combien qu'il ne maient ny condamné, ny accusé pour ceste consideration: ains cuidans bien me faire quelqu'outrage. pour le regard dequoy, i'hay bien raison & occasions de m'en irriter. [maintenant donques retournant à eux ie leur parleray en ceste sorte.] Hommes, ie vous requiers seulement, que estans mes enfans, paruenus en age, s'ilz vous molestent es mesmes choses esquelles ie vous ay molestez, vous les chastiez:

Aiouté entre le Græc. par M. Ficin.

liez : & mesmement s'ilz vous semblent hauer
ou les biens ou les autres choses en plus grande re-
commandation , que la vertu. Et s'ilz portent le
semblant d'estre quelque chose, ou ilz ne soiet rien
du tout, vous leur remonstriez (tout ainsi que ie
vous ay fait) que des choses dont il faut prèdre soin
ilz n'en tiènent compte : & se reputèt estre quel-
que chose, ou ilz ne sont riè du tout. Et si ain-

si vous le faites, nous aurons moy & mes
enfans receu de vous chose iuste. Mais

l'heure est maintenant venue qu'il

faut partir de ce lieu, moy pour

mourir, & vous pour viure.

or lequelz de nous voi-

sent mieux, il est à

tous incogneu,

fors qu'à

Dieu.

F I N.

CRATE
semblent
n plus grane
t s'ilz porta
u ilz ne foie
tout ainsi q
il faut précé
outēt estre
a tout. Et fra
s moy & me
iuste. Mais
enne qu'il
oy pour
viure.
voi-
ft à







